



FONDS COMMUNS DE PLACEMENT PORTLAND
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2025

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT PORTLAND

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2025

Table des matières

Message du président.....	3
Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	5
Rapport de l'auditeur indépendant.....	6
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland.....	9
Fonds équilibré canadien Portland.....	17
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	25
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland.....	32
Notes annexes.....	40

Message du président



« Le cours de l'histoire change, et la roue de la fortune tourne – le charbon et le pétrole s'épuisent et l'atome vrrombit. »

– Michael Lee-Chin

À l'automne 2025, alors que le monde rend hommage à Warren Buffett qui quitte la direction de Berkshire Hathaway Inc., nous marquons la fin d'une époque et nous soulignons l'héritage durable d'un homme dont la sagesse a discrètement refaçonné les fortunes et les conceptions du monde de l'investissement. Le départ à la retraite de M. Buffett, annoncé avec modestie, sert de miroir à nos propres réflexions chez Portland. Pendant des décennies, ses lettres et ses pèlerinages annuels à Omaha ont été ma boussole, débrouillant le chaos des marchés grâce à des principes clairs : investir dans ce qu'on comprend, accumuler avec patience et s'aligner sur les mouvements inexorables du progrès humain. Chez Portland, nous nous sommes inspirés de ces pépites de sagesse pour mettre au point notre cadre des PPP, soit prévoir, planifier et persévérer, qui agit comme un phare pour guider dans les tempêtes et mener au succès. Alors qu'un chapitre se termine pour l'Oracle d'Omaha, notre détermination s'affirme davantage : la véritable richesse perdure non pas par enchantement, mais par un alignement inébranlable sur des vérités intemporelles.

Cette année, ces vérités se sont manifestées avec éclat dans la renaissance à l'échelle mondiale de l'énergie nucléaire, une force jadis laissée dans l'ombre en raison de la peur, aujourd'hui mise en lumière du fait de la nécessité. Des proclamations politiques à Bruxelles aux annonces des conseils d'administration dans la Silicon Valley, l'année 2025 a été marquée par une légitimation sans précédent de l'innovation dans le secteur de l'énergie atomique. Des gouvernements du monde entier, notamment grâce à la prorogation de la loi américaine intitulée *Inflation Reduction Act* et à la taxinomie révisée en Europe, ont fait converger des milliards de dollars vers des réacteurs de pointe et la production de radio-isotopes, et les cours des titres du secteur du nucléaire ont monté en flèche, nombre de nos sociétés détenues affichant des gains à trois chiffres dans un contexte d'instabilité généralisée. Il ne s'agit pas d'un événement isolé sur le marché, mais d'un signe avant-coureur d'un changement profond. Selon mon expérience, lorsqu'il y a un changement dans la source d'énergie dominante, il y a également un changement dans le pouvoir économique. Les barons du charbon d'autrefois ont cédé la place aux géants du pétrole. Aujourd'hui, les architectes de la charge nucléaire de base sont prêts à redéfinir la souveraineté et la prospérité. Les pays aux prises avec des demandes d'énergie exponentielles, des centres de données d'IA à l'électrification des transports, trouvent dans le nucléaire non seulement de la fiabilité, mais aussi un rempart contre le péril climatique et la fragilité géopolitique. Chez Portland, nous avions prévu cette vague il y a des années, planifié notre entrée grâce à des participations conjointes stratégiques, et persévétré malgré le scepticisme. Nos partenariats avec Laboratoires Nucléaires Canadiens et des sociétés comme RadioMedix ont non seulement produit de solides rendements, mais nous ont positionnés au carrefour de la réorganisation économique de l'énergie propre.

Toutefois, comme le soulignait M. Buffet lui-même, le succès n'est pas uniquement le fruit de la méthode computationnelle : il naît de la différenciation, d'un attachement indéfectible à ce qui nous distingue. Dans un paysage de placements qui fourmille de répliques d'indices et où les tendances sont éphémères, l'avantage de Portland réside dans ce principe fondamental : ne rien faire pour nuire à notre réputation et tout faire pour la mettre en valeur. Nous fuyons les implosions de crypto éphémères ou les passions pour les actions même et choisissons plutôt de « s'enrichir en faisant le bien ». Ce mantra, « *Prosperitas cum caritate* » (prospérité et compassion), n'est pas qu'un énoncé performatif : c'est l'étoile polaire qui guide nos activités. Nous demeurons pertinents pour vous, nos clients, en empruntant une ligne de conduite claire en tout temps : investir conjointement avec des visionnaires en oncologie de précision et dans le nucléaire, afin de vous assurer que vos capitaux génèrent non seulement des rendements, mais aussi des transformations concrètes. Notre portefeuille d'oncologie de précision, fondé sur des chefs de file du secteur comme ITM et Telix, s'est apprécié selon des taux qui éclipsent les indices de référence, soutenant à la fois l'alphanthérapie et les thérapies ciblées qui prolongent la vie tout en demeurant viable d'un point de vue économique. Du côté de l'énergie nucléaire, notre incursion dans les petits réacteurs modulaires (PRM) comble le gouffre de l'évolutivité, réduisant les coûts afin de démocratiser l'accès pour les marchés émergents. Il ne s'agit pas de paris isolés, mais de paris en symbiose avec vos aspirations, qui combinent la prudence de M. Buffet à la curiosité multidisciplinaire de M. Munger.

La richesse, comme l'ont souligné MM. Buffet et Munger, est créée par les gens d'affaires et non par les caprices des banques centrales ou par des moutons qui suivent le courant des algorithmes. Il faut un bon cadre intellectuel pour naviguer dans l'incertitude, une discipline émotionnelle pour saisir le moment et un accès privilégié aux réseaux qui transforment l'audace en succès. Chez Portland, nous incarnons cette façon de faire : des propriétaires-exploitants qui investissent conjointement avec témoérité, en mettant à profit leur réseau mondial d'entrepreneurs et d'institutions pour ouvrir des perspectives normalement réservées à une minorité. En 2025, nous avons dérogé à ces principes pour composer avec la volatilité engendrée par les échos inflationnistes et les perturbations causées par l'IA, et avons doublé la mise sur les risques propres aux secteurs où les besoins non satisfaits convergent avec l'innovation.

Pour 2026 et par la suite, notre regard demeure tourné vers ces horizons. Nous intensifierons nos engagements envers ce pivot économique que constitue le nucléaire, favorisant le déploiement de PRM partout dans le monde afin d'exploiter la charge de base de milliards de personnes qui aspirent à faire partie de la classe moyenne. En oncologie, nous favoriserons le développement de plateformes qui intégreront la génomique et les radio-isotopes pour des soins vraiment personnalisés, comblant ainsi les lacunes qui privent les familles de temps et de moments précieux. Ces visées ne sont pas seulement des investissements ; elles sont notre promesse de perpétuer l'héritage de M. Buffet, en cumulant du capital au profit des capacités collectives.

À vous, nos investisseurs et nos partenaires, je vous exprime mes plus sincères remerciements. Votre confiance est l'intérêt composé de notre parcours commun, convertissant les convictions individuelles en legs durables. Ensemble, nous empruntons de nouveaux chemins, guidés par les plus grands besoins de l'humanité. Nous sommes résolus à y parvenir, avec vous.

Cordialement,

« Michael Lee-Chin »

Administrateur, président exécutif, chef de la direction et gestionnaire de portefeuille

Conseils en placements Portland Inc.

Notes

Certaines déclarations contenues dans le présent Message du président constituent des énoncés prospectifs, y compris celles qui contiennent les termes « peut », « pourrait », « pourra », « anticiper », « penser », « planifier », « prévoir », « estimer », « avoir l'intention de » et les expressions similaires. Les énoncés prospectifs ne correspondent pas à des faits historiques; ils reflètent les attentes actuelles du président exécutif à l'égard des résultats ou des événements futurs. Les déclarations prospectives supposent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents qui pourraient faire en sorte que les résultats et les événements réels soient très différents des résultats et événements prévus. Nous n'avons aucune intention particulière de mettre à jour ces énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation sur les valeurs mobilières l'exige.

L'utilisation de citations de tiers ne suggère en aucun cas que la personne ou l'entreprise en question approuve Portland et (ou) ses produits. L'utilisation de toute information provenant d'un tiers peut ne pas refléter les points de vue et les opinions de Portland. Portland ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard, n'assume aucune responsabilité pour les erreurs et les omissions contenues dans le présent document et n'accepte aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour toute perte découlant de l'utilisation de ce matériel ou de son contenu, ou de la confiance qui y est accordée. Ce matériel est fourni à titre d'information seulement et ne doit pas être interprété comme un conseil en matière d'investissement, de fiscalité ou de finance.

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, du Fonds équilibré canadien Portland, du Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et du Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland (collectivement, les « Fonds ») ont été préparés par Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire des Fonds est responsable des informations et des représentations contenues dans ces états financiers. En sa qualité de fiduciaire des Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé les états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour s'assurer que l'information financière présentée est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et comprennent des montants basés sur des estimations et le jugement. Les principales méthodes comptables que la direction estime être appropriées pour les Fonds figurent à la note 3 des présents états financiers.

Les états financiers ont été audités conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le rapport de l'auditeur qui exprime son opinion sur les états financiers figure ci-après.

« *Michael Lee-Chin* »

Michael Lee-Chin
Président exécutif, chef de la direction et gestionnaire de portefeuille
Le 17 décembre 2025

« *Tony Cheung* »

Tony Cheung
Chef des finances
Le 17 décembre 2025



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, Bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de :

Fonds équilibré canadien Portland
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2025 et au 30 septembre 2024;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 30 septembre 2025 et au 30 septembre 2024, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans les Rapports de la direction sur le rendement du Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne nos audits des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les Rapports de la direction sur le rendement du Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Page 3

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.M.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 17 décembre 2025

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2025	2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	585 559 \$	1 287 455 \$
Comptes sur marge (note 11)	–	1 294
Souscriptions à recevoir	3 475	3 850
Montant à recevoir pour les placements vendus	–	145 178
Intérêts à recevoir	720	1
Dividendes à recevoir	16 442	6 555
Placements (note 5)	64 788 602	47 547 294
Placements – cédés en garantie (notes 5 et 11)	5 943 639	–
	<hr/> 71 338 437	<hr/> 48 991 627
Passif		
Emprunt (note 11)	4 019 787	–
Frais de gestion à payer (note 8)	90 408	62 741
Prime de rendement à payer (note 8)	–	327 388
Charges à payer	40 836	22 269
Rachats à payer	43 435	27 704
Montant à payer pour des placements achetés	–	290 413
	<hr/> 4 194 466	<hr/> 730 515
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<hr/> 67 143 971 \$	<hr/> 48 261 112 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	46 515 741	33 338 818
Série F	20 628 230	14 922 294
	<hr/> 67 143 971 \$	<hr/> 48 261 112 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	2 983 941	2 542 471
Série F	1 179 824	1 026 162
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	15,59 \$	13,11 \$
Série F	17,48 \$	14,54 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

« Robert Almeida »

Administrateur

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2025	2024
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	289 079 \$	214 571 \$
Intérêts à distribuer	1 170	36 111
Profit (perte) net réalisé sur les placements	(171 856)	593 243
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	12 695 027	14 698 069
	<hr/>	<hr/>
	12 813 420	15 541 994
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(1 359)	(3 981)
Total des revenus (de la perte)	<hr/>	<hr/>
	12 812 061	15 538 013
Charges		
Prime de rendement (note 8)	1 387 059	1 564 609
Frais de gestion (note 8)	925 376	574 594
Coûts des rapports aux porteurs de parts	238 599	134 262
Charges d'intérêts et frais bancaires	68 420	70
Honoraires d'audit	37 845	32 625
Retenues d'impôt	30 794	17 891
Frais juridiques	22 022	10 544
Droits de garde	20 451	20 846
Coûts de transactions	17 979	24 859
Frais du comité d'examen indépendant	2 743	2 476
Charges d'exploitation nettes	<hr/>	<hr/>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<hr/>	<hr/>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	6 886 897 \$	8 948 045 \$
Série F	3 173 876 \$	4 207 192 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	2,48 \$	3,94 \$
Série F	2,82 \$	4,38 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Série A	33 338 818 \$	18 452 590 \$
Série F	14 922 294	9 647 034
	<hr/>	<hr/>
48 261 112		28 099 624
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	6 886 897	8 948 045
Série F	3 173 876	4 207 192
	<hr/>	<hr/>
10 060 773		13 155 237
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	8 308 741	7 541 628
Série F	4 728 786	2 354 227
	<hr/>	<hr/>
13 037 527		9 895 855
Rachats de parts rachetables		
Série A	(2 018 715)	(1 603 445)
Série F	(2 196 726)	(1 286 159)
	<hr/>	<hr/>
(4 215 441)		(2 889 604)
8 822 086		7 006 251
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Série A	46 515 741	33 338 818
Série F	20 628 230	14 922 294
	<hr/>	<hr/>
67 143 971 \$		48 261 112 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10 060 773 \$	13 155 237 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	171 856	(593 243)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(12 695 027)	(14 698 069)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	(123)	(32)
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(719)	172
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(9 887)	(3 782)
Augmentation (diminution) des frais de gestion, de la prime de rendement et des charges à payer	(281 154)	362 325
Achat de placements	(16 463 318)	(12 432 264)
Produit de la vente de placements	5 656 307	5 402 674
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(13 561 292)	(8 806 982)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (diminution) des emprunts	4 019 787	–
Variation du compte sur marge	1 294	49 695
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	12 988 936	9 654 406
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(4 150 744)	(2 637 529)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	12 859 273	7 066 572
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(702 019)	(1 740 410)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	123	32
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 287 455	3 027 833
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	585 559 \$	1 287 455 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	585 559 \$	1 287 455 \$
	585 559 \$	1 287 455 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	438 \$	36 283 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	248 410 \$	192 898 \$

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2025

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
2 388 500	Clarity Pharmaceuticals Limited	10 295 143 \$	7 830 367 \$	
957 088	Telix Pharmaceuticals Limited	3 866 183	12 841 575	
		14 161 326	20 671 942	30,8 %
Canada				
27 529	Brookfield Asset Management Ltd.	1 324 705	2 181 492	
39 977	Brookfield Corporation	1 673 484	3 815 516	
		2 998 189	5 997 008	8,9 %
France				
14 220	Assystem	1 025 241	996 757	
12 011	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE – CAAE	2 337 979	2 044 498	
		3 363 220	3 041 255	4,5 %
Inde				
13 527	Reliance Industries Ltd.	1 061 238	1 148 357	1,7 %
Panama				
110 702	Carnival Corporation	1 866 230	4 453 990	6,6 %
États-Unis				
20 000	Ares Management Corporation	4 050 912	4 450 378	
12 484	Berkshire Hathaway Inc., cat. B	4 787 198	8 734 596	
7 191	Danaher Corporation	1 938 198	1 984 129	
130 350	Oklo Inc.	1 550 954	20 250 586	
		12 327 262	35 419 689	52,8 %
	Total du portefeuille de placements	35 777 465	70 732 241	105,3 %
	Coûts de transactions	(33 110)	–	–
	Autres actifs, moins les passifs	35 744 355 \$	70 732 241	105,3 %
			(3 588 270)	(5,3) %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		67 143 971 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Le Fonds a effectué un emprunt maximal de 4 021 933 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025. Le Fonds n'a effectué aucun emprunt au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2025, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 7 073 224 \$ (30 septembre 2024 : 4 754 729 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2025 et 2024 :

Par répartition géographique	30 septembre 2025	30 septembre 2024
États-Unis	52,8 %	29,8 %
Australie	30,8 %	42,9 %
Canada	8,9 %	9,6 %
Panama	6,6 %	4,7 %
France	4,5 %	3,6 %
Inde	1,7 %	2,6 %
Îles Vierges britanniques	–	3,5 %
Corée du Sud	–	1,8 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9 %	2,7 %
Autres actifs (passifs) nets	(6,2) %	(1,2) %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Soins de santé	33,7 %	48,5 %
Services aux collectivités	30,1 %	3,0 %
Finance	28,6 %	28,3 %
Consommation discrétionnaire	9,7 %	8,0 %
Industrie	3,2 %	2,9 %
Biens de consommation de base	–	3,5 %
Fonds négociés en bourse	–	2,5 %
Technologies de l'information	–	1,8 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9 %	2,7 %
Autres actifs (passifs) nets	(6,2) %	(1,2) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante aux 30 septembre 2025 et 2024, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
30 septembre 2025						
Dollar australien	–	20 671 942	20 671 942	–	2 067 194	2 067 194
Euro	2 323	996 757	999 080	232	99 676	99 908
Dollar américain	70 001	49 063 542	49 133 543	7 000	4 906 354	4 913 354
Total	72 324	70 732 241	70 804 565	7 232	7 073 224	7 080 456
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,1 %	105,3 %	105,4 %	–	10,5 %	10,5 %

	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
30 septembre 2024						
Dollar australien	–	20 757 720	20 757 720	–	2 075 772	2 075 772
Euro	–	145 841	145 841	–	14 584	14 584
Dollar américain	31 476	26 643 733	26 675 209	3 148	2 664 373	2 667 521
Total	31 476	47 547 294	47 578 770	3 148	4 754 729	4 757 877
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,1 %	98,5 %	98,6 %	–	9,9 %	9,9 %

Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2025, le Fonds avait une exposition directe importante au risque de taux d'intérêt en raison de son recours à l'emprunt. Le montant emprunté s'élevait à 4 019 787 \$ au 30 septembre 2025 et était remboursable à vue (30 septembre 2024 : néant). Si les taux d'intérêt avaient doublé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la charge d'intérêts aurait été plus élevée et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait été inférieur de 68 369 \$ (30 septembre 2024 : néant).

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2025 et 2024, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, comme les bons du Trésor. La trésorerie du Fonds est tenue dans des institutions financières ayant des notations de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit était minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Le risque de liquidité découle principalement des emprunts du Fonds. Les emprunts sont remboursables à vue et partiellement couverts par des garanties auprès des courtiers qui les ont consentis.

Risque d'effet de levier

Au 30 septembre 2025, le montant emprunté s'élevait à 4 019 787 \$ (30 septembre 2024 : néant). Le prêteur compense le montant emprunté par les soldes de trésorerie détenus par le Fonds et tient compte de l'incidence des titres achetés ou vendus qui n'ont pas encore été payés par le Fonds ou à celui-ci. Lorsqu'il est calculé de cette façon, le pourcentage d'emprunt au 30 septembre 2025 s'établissait à 5,1 % de sa valeur liquidative. La charge d'intérêts pour l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'est élevée à 68 369 \$ (30 septembre 2024 : néant).

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2025 et 2024 :

	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
30 septembre 2025				
Actions – Positions acheteur	70 732 241	–	–	70 732 241
Total	70 732 241	–	–	70 732 241

	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
30 septembre 2024				
Actions – Positions acheteur	47 547 294	–	–	47 547 294
Total	47 547 294	–	–	47 547 294

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Au 30 septembre 2025, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées. Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 30 septembre 2024 :

	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
			–
30 septembre 2024			
FNB SPDR Bloomberg 1-3 Month T-Bill	1 197 853	45 453	–

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2025	2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 681 666 \$	6 157 359 \$
Comptes sur marge (note 11)	–	16 259
Souscriptions à recevoir	25 500	78 267
Montant à recevoir pour les placements vendus	–	9 451
Intérêts à recevoir	–	53
Dividendes à recevoir	51 049	43 315
Placements (note 5)	16 608 816	25 524 885
	<hr/>	<hr/>
	35 367 031	31 829 589
Passif		
Frais de gestion à payer (note 8)	42 331	36 314
Charges à payer	17 281	14 821
Rachats à payer	8 101	9 278
Montant à payer pour des placements achetés	–	9 456
Passifs dérivés	39 595	5 318
	<hr/>	<hr/>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	107 308	75 187
	<hr/>	<hr/>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série	35 259 723 \$	31 754 402 \$
Série A		
Série A	18 567 633	16 723 520
Série F	16 692 090	15 030 882
	<hr/>	<hr/>
35 259 723 \$	31 754 402 \$	
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	971 284	1 004 822
Série F	820 854	849 102
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	19,12 \$	16,64 \$
Série F	20,34 \$	17,70 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« *Michael Lee-Chin* »

« *Robert Almeida* »

Administrateur

Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2025	2024
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements et les dérivés		
Dividendes	1 165 833 \$	1 349 742 \$
Intérêts à distribuer	238 999	133 681
Profit (perte) net réalisé sur les placements	6 101 485	1 502 484
Profit (perte) net réalisé sur les options	–	85 223
Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	(323 305)	(28 688)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	(1 083 717)	5 039 598
	6 099 295	8 082 040
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(23 480)	(6 748)
Total des revenus (de la perte)	6 075 815	8 075 292
Charges		
Frais de gestion (note 8)	455 189	425 188
Coûts des rapports aux porteurs de parts	235 563	238 746
Honoraires d'audit	50 130	35 768
Retenues d'impôt	40 601	57 418
Frais juridiques	20 908	10 555
Droits de garde	13 649	23 775
Coûts de transactions	13 024	10 266
Frais du comité d'examen indépendant	2 744	2 479
Frais bancaires	–	353
Total des charges d'exploitation	831 808	804 548
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 8)	(137 466)	(135 637)
Charges d'exploitation nettes	694 342	668 911
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 381 473 \$	7 406 381 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	2 744 051 \$	3 698 611 \$
Série F	2 637 422 \$	3 707 770 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	2,80 \$	3,48 \$
Série F	3,18 \$	3,89 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Série A	16 723 520 \$	15 036 284 \$
Série F	15 030 882	17 798 369
	<hr/>	<hr/>
31 754 402		32 834 653
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	2 744 051	3 698 611
Série F	2 637 422	3 707 770
	<hr/>	<hr/>
5 381 473		7 406 381
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenus de placement nets		
Série A	(314 336)	(592 659)
Série F	(446 328)	(635 493)
	<hr/>	<hr/>
Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables	(760 664)	(1 228 152)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	1 619 990	1 009 232
Série F	1 400 420	1 034 104
	<hr/>	<hr/>
3 020 410		2 043 336
Réinvestissement des distributions		
Série A	286 683	539 444
Série F	314 908	427 527
	<hr/>	<hr/>
601 591		966 971
Rachats de parts rachetables		
Série A	(2 492 275)	(2 967 392)
Série F	(2 245 214)	(7 301 395)
	<hr/>	<hr/>
(4 737 489)		(10 268 787)
	<hr/>	<hr/>
(1 115 488)		(7 258 480)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Série A	18 567 633	16 723 520
Série F	16 692 090	15 030 882
	<hr/>	<hr/>
35 259 723 \$		31 754 402 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 381 473 \$	7 406 381 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(6 101 485)	(1 502 484)
Profit (perte) net réalisé sur les options	–	(85 223)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	1 083 717	(5 039 598)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	4	77
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	53	(53)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(7 734)	83 919
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	8 477	(291)
Achat de placements	(17 501 978)	(14 006 269)
Produit de la vente de placements	31 470 087	22 374 187
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	14 332 614 \$	9 230 646 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de la marge de trésorerie	16 259	(16 259)
Distributions aux porteurs de parts rachetables déduction faite des distributions réinvesties	(159 073)	(261 181)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	2 510 877	1 445 844
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(4 176 366)	(9 777 500)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(1 808 303)	(8 609 096)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	12 524 311	621 550
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(4)	(77)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	6 157 359	5 535 886
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	18 681 666 \$	6 157 359 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	190 731 \$	113 582 \$
Placements à court terme	18 490 935	6 043 777
	18 681 666 \$	6 157 359 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	239 052 \$	133 628 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 117 498 \$	1 376 243 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2025

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Canada				
135 000	FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 217 803 \$	1 611 900 \$	
114 300	FNB Global X Actif actions privilégiées	939 906	1 156 716	
70 500	FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	778 993	954 218	
Total des actions privilégiées		2 936 702	3 722 834	10,6 %
ACTIONS ORDINAIRES				
Canada				
21 694	Magna International Inc.	1 274 558	1 430 502	
55 687	South Bow Corp.	1 598 147	2 192 954	
36 600	La Banque de Nouvelle-Écosse	2 422 771	3 293 634	
20 200	La Banque Toronto-Dominion	1 342 953	2 247 856	
Total des actions ordinaires		6 638 429	9 164 946	20,6 %
États-Unis				
3 500	Cigna Group	1 404 388	1 404 052	
2 800	Elevance Health, Inc.	1 609 480	1 259 121	
9 100	United Parcel Service, Inc.	1 306 017	1 057 863	
Total des actions ordinaires		4 319 885	3 721 036	10,5 %
Total du portefeuille de placements		10 958 314	12 885 982	36,5 %
CONTRATS DE CHANGE À TERME (annexe 1)		13 895 016	16 608 816	47,1 %
Total de la perte latente sur les contrats de change à terme				
Placements nets		–	(39 595)	(0,1) %
Coûts de transactions		13 895 016	16 569 221	47,0 %
Autres actifs, moins les passifs		(3 417)	–	–
ACTIF NET ATTRIBUTABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		13 891 599 \$	16 569 221	47,0 %
			18 690 502	53,0 %
			35 259 723 \$	100,0 %

Annexe 1

Prix du contrat	Date de règlement	Monnaie achetée			Monnaie vendue		
		Monnaie	Montant (\$)	Valeur au 30 septembre 2025 (\$)	Monnaie	Montant (\$)	Valeur au 30 septembre 2025 (\$)
0,728401087	4 déc. 2025	Dollar canadien	3 706 749	3 706 749	Dollar américain	2 700 000	3 746 344
							Perte latente (39 595)
							(39 595)

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-après présente le montant brut des actifs et des passifs financiers comptabilisés du Fonds qui sont compensés en vertu d'un accord de compensation ou d'ententes similaires aux 30 septembre 2025 et 2024.

	30 septembre 2025 (\$)	30 septembre 2024 (\$)
Montant brut des actifs dérivés	–	–
Montant brut des passifs dérivés	(39 595)	(5 318)
Exposition nette	(39 595)	(5 318)

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2025, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 1 660 882 \$ (30 septembre 2024 : 2 552 489 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2025 et 2024 :

Par répartition géographique	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53,0 %	19,4 %
Canada	36,6 %	56,1 %
États-Unis	10,5 %	22,4 %
Îles Caïmans	–	1,9 %
Autres actifs (passifs) nets	–	0,2 %
Contrats de change à terme	(0,1) %	–
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53,0 %	19,4 %
Finance	15,6 %	24,7 %
Fonds négociés en bourse	10,6 %	10,5 %
Soins de santé	7,6 %	3,8 %
Énergie	6,2 %	4,7 %
Consommation discrétionnaire	4,1 %	3,9 %
Industrie	3,0 %	1,9 %
Services de communication	–	13,8 %
Services aux collectivités	–	6,4 %
Biens de consommation de base	–	6,0 %
Matériaux	–	4,7 %
Autres actifs (passifs) nets	–	0,2 %
Contrats de change à terme	(0,1) %	–
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds avait une exposition directe importante aux 30 septembre 2025 et 2024, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
30 septembre 2025						
Dollar américain	(3 734 429)	3 721 036	(13 393)	(373 443)	372 104	(1 339)
Total	(3 734 429)	3 721 036	(13 393)	(373 443)	372 104	(1 339)
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(10,6) %	10,6 %	–	(1,1) %	1,1 %	–

	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
30 septembre 2024						
Dollar de Hong Kong	–	614 355	614 355	–	61 436	61 436
Dollar américain	(7 273 807)	7 107 911	(165 896)	(727 381)	710 791	(16 590)
Total	(7 237 807)	7 722 266	448 459	(727 381)	772 227	44 846
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(22,9) %	24,3 %	1,4 %	(2,3) %	2,4 %	0,1 %

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2025 et 2024, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de crédit

Le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (comme les bons du Trésor) et des contrats de change à terme. La trésorerie du Fonds est tenue dans une institution financière ayant une notation de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime. Au 30 septembre 2025, le Fonds avait, auprès d'une contrepartie, des contrats de change à terme dont la perte latente était de 39 595 \$ (30 septembre 2024 : 5 318 \$). La contrepartie, Marchés mondiaux CIBC inc., avait une note de A-1 de Standard & Poor's, ce qui dépasse l'exigence minimale prévue par la législation sur les valeurs mobilières. Le Fonds est également indirectement exposé au risque de crédit de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2025 et 2024 :

	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
30 septembre 2025				
Actions – Positions acheteur	16 608 816	–	–	16 608 816
Passifs dérivés	–	(39 595)	–	(39 595)
Total	16 608 816	(39 595)	–	16 569 221

	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
30 septembre 2024				
Actions – Positions acheteur	25 524 885	–	–	25 524 885
Actifs dérivés	–	(5 318)	–	(5 318)
Total	25 524 885	(5 318)	–	25 519 567

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB aux 30 septembre 2025 et 2024 :

30 septembre 2025	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 611 900	1 419	0,1 %
FNB Global X Actif actions privilégiées	1 156 716	920	0,1 %
FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	954 218	1 042	0,1 %

30 septembre 2024	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 110 386	1 385	0,1 %
FNB Horizons Actif actions privilégiées	1 118 700	1 060	0,1 %
FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	1 110 600	1 009	0,1 %

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2025	2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	170 052 \$	2 685 053 \$
Souscriptions à recevoir	30 999	64 167
Intérêts à recevoir	13	13
Dividendes à recevoir	1 136	217
Placements (note 5)	<u>14 613 936</u>	<u>12 974 116</u>
	<u>14 816 136</u>	<u>15 723 566</u>
Passif		
Frais de gestion à payer (note 8)	17 060	17 131
Prime de rendement à payer (note 8)	–	64 875
Charges à payer	7 019	6 968
Rachats à payer	<u>9 712</u>	<u>3 000</u>
	<u>33 791</u>	<u>91 974</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	14 782 345 \$	15 631 592 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	7 022 458	7 565 439
Série F	<u>7 759 887</u>	<u>8 066 153</u>
	<u>14 782 345 \$</u>	<u>15 631 592 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	478 284	356 378
Série F	<u>506 671</u>	<u>368 388</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	14,68 \$	21,23 \$
Série F	<u>15,32 \$</u>	<u>21,90 \$</u>

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre

2025

2024

Revenu

Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	67 983 \$	12 459 \$
Intérêts à distribuer	15 807	31 783
Profit (perte) net réalisé sur les placements	128 971	121 127
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(5 453 991)	5 286 145
	<hr/>	<hr/>
	(5 241 230)	5 451 514

Autres revenus

Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(1 815)	(2 886)
Total des revenus (de la perte)	(5 243 045)	5 448 628

Charges

Coûts des rapports aux porteurs de parts	246 074	77 345
Frais de gestion (note 8)	203 672	110 096
Honoraires d'audit	37 846	32 677
Coûts de transactions	21 599	13 650
Frais juridiques	20 893	10 561
Retenues d'impôt	10 229	1 873
Droits de garde	7 281	5 346
Frais du comité d'examen indépendant	2 743	2 481
Frais bancaires	1	1
Prime de rendement (note 8)	–	588 441
Total des charges d'exploitation	550 338	842 471

Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 8)

Charges d'exploitation nettes	319 324	756 729
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(5 562 369) \$	4 691 899 \$

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série

Série A	(2 721 622) \$	2 547 518 \$
Série F	(2 840 747) \$	2 144 381 \$

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Série A	(6,13) \$	10,09 \$
Série F	(5,93) \$	10,92 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Série A	7 565 439 \$	2 107 170 \$
Série F	8 066 153	895 147
	<hr/>	<hr/>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	(2 721 622)	2 547 518
Série F	(2 840 747)	2 144 381
	<hr/>	<hr/>
(5 562 369)	4 691 899	
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	2 583 830	3 015 288
Série F	4 323 357	5 297 688
	<hr/>	<hr/>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(405 189)	(104 537)
Série F	(1 788 876)	(271 063)
	<hr/>	<hr/>
(2 194 065)	(375 600)	
	<hr/>	<hr/>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	4 713 122	7 937 376
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Série A	7 022 458	7 565 439
Série F	7 759 887	8 066 153
	<hr/>	<hr/>
14 782 345 \$	15 631 592 \$	

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(5 562 369) \$	4 691 899 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(128 971)	(121 127)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	5 453 991	(5 286 145)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	2	34
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	–	(11)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(919)	(217)
Augmentation (diminution) des frais de gestion, de la prime de rendement et des charges à payer	(64 895)	83 428
Achat de placements	(11 172 371)	(5 848 809)
Produit de la vente de placements	4 207 531	766 970
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(7 268 001) \$	(5 713 978) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	6 870 230	8 226 227
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(2 117 228)	(349 518)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	4 753 002	7 876 709
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 514 999)	2 162 731
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(2)	(34)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 685 053	522 356
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	170 052 \$	2 685 053 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	170 052 \$	440 822 \$
Placements à court terme	–	2 244 231
	170 052 \$	2 685 053 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	15 807 \$	31 772 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	56 835 \$	10 369 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2025

Nombre d'actions Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS			
Australie			
887 235 Clarity Pharmaceuticals Limited	2 330 004 \$	2 908 678 \$	
139 676 Telix Pharmaceuticals Limited	1 252 332	1 874 080	
	3 582 336	4 782 758	32,4 %
Allemagne			
3 700 Siemens Healthineers AG	268 796	278 215	1,9 %
Irlande			
3 000 ICON plc	979 846	730 643	4,9 %
Suisse			
3 000 BeOne Medicines AG	691 396	1 422 457	9,6 %
Royaume- Uni			
15 000 Bicycle Therapeutics plc - CAAÉ	361 142	161 576	1,1 %
États-Unis			
1 500 Amgen Inc.	557 894	589 107	
14 000 Arvinas, Inc.	481 812	166 002	
3 000 Danaher Corporation	995 421	827 755	
130 000 Iovance Biotherapeutics, Inc.	1 139 210	392 599	
7 000 Janux Therapeutics, Inc.	264 720	238 092	
18 000 Lantheus Holdings Inc.	1 508 725	1 284 845	
2 000 Nuvalent, Inc.	224 984	240 708	
50 000 Olema Pharmaceuticals, Inc.	581 738	681 237	
250 000 Perspective Therapeutics, Inc.	1 615 058	1 193 383	
12 000 RadNet, Inc.	737 189	1 272 737	
10 000 Relay Therapeutics, Inc.	153 400	72 647	
10 000 Schrödinger, Inc.	323 365	279 175	
	8 583 516	7 238 287	49,0 %
Total du portefeuille de placements	14 467 032	14 613 936	98,9 %
Coûts de transactions	(26 201)	-	-
	14 440 831 \$	14 613 936	98,9 %
Autres actifs, moins les passifs		168 409	1,1 %
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		14 782 345 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Aux 30 septembre 2025 et 2024, le Fonds n'avait effectué aucun emprunt.

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2025, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 1 461 394 \$ (30 septembre 2024 : 1 297 412 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2025 et 2024 :

Par répartition géographique	30 septembre 2025	30 septembre 2024
États-Unis	49,0 %	38,8 %
Australie	32,4 %	34,9 %
Îles Caïmans	9,6 %	5,8 %
Irlande	4,9 %	2,0 %
Allemagne	1,9 %	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,1 %	17,2 %
Royaume-Uni	1,1 %	1,5 %
Autres actifs (passifs) nets	–	(0,2) %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Biotechnologie	46,5 %	36,4 %
Produits pharmaceutiques	20,8 %	21,6 %
Outils et services liés aux sciences de la vie	10,5 %	3,7 %
Matériel et services de soins de santé	10,5 %	–
Fournitures médicales	8,7 %	9,5 %
Dispositifs médicaux	–	8,1 %
Technologies relatives aux soins de santé	1,9 %	0,8 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,1 %	17,2 %
Fonds négociés en bourse	–	0,2 %
Soins de santé	–	2,7 %
Autres actifs (passifs) nets	–	(0,2) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante aux 30 septembre 2025 et 2024, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
30 septembre 2025						
Dollar australien	–	4 782 758	4 782 758	–	478 276	478 276
Euro	–	278 215	278 215	–	27 822	27 822
Dollar américain	4 667	9 552 963	9 557 630	467	955 296	955 763
Total	4 667	14 613 936	14 618 603	467	1 461 394	1 461 861
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	98,9 %	98,9 %	–	9,9 %	9,9 %

	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
30 septembre 2024						
Dollar australien	–	5 455 665	5 455 665	–	545 567	545 567
Dollar américain	4 982	7 518 450	7 523 432	498	751 845	752 343
Total	4 982	12 974 115	12 979 097	498	1 297 412	1 297 910
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	83,0 %	83,0 %	–	8,3 %	8,3 %

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2025 et 2024, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2025 et 2024, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, comme les bons du Trésor. La trésorerie du Fonds est tenue dans une institution financière ayant une notation de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2025 et 2024.

	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
30 septembre 2025				
Actions – Positions acheteur	14 613 936	–	–	14 613 936
Total	14 613 936	–	–	14 613 936

	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
30 septembre 2024				
Actions – Positions acheteur	12 974 116	–	–	12 974 116
Total	12 974 116	–	–	12 974 116

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Au 30 septembre 2025, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées. Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 30 septembre 2024 :

30 septembre 2024	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB SPDR Bloomberg 1-3 Month T-Bill	30 421	45 453	–

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2025	2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 740 303 \$	698 744 \$
Comptes sur marge (note 11)	–	610
Souscriptions à recevoir	277 353	35 000
Montant à recevoir pour les placements vendus	2 497 667	–
Intérêts à recevoir	268	–
Dividendes à recevoir	14 451	9 184
Placements (note 5)	30 818 090	5 850 054
	<hr/>	<hr/>
	36 348 132	6 593 592
Passif		
Frais de gestion à payer (note 8)	29 550	6 247
Prime de rendement à payer (note 8)	491 336	–
Charges à payer	13 988	2 745
Montant à payer pour des placements achetés	4 996 718	–
	<hr/>	<hr/>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 531 592	8 992
	<hr/>	<hr/>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série	30 816 540 \$	6 584 600 \$
Série A		
Série A	11 543 087	2 492 476
Série F	19 273 453	4 092 124
	<hr/>	<hr/>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en circulation (note 6)	30 816 540 \$	6 584 600 \$
Série A		
Série A	414 356	209 248
Série F	675 550	338 445
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	27,86 \$	11,91 \$
Série F	28,53 \$	12,09 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2025	2024
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	116 889 \$	101 585 \$
Intérêts à distribuer	3 526	18 728
Profit (perte) net réalisé sur les placements	3 131	3 870
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	<u>15 709 190</u>	<u>897 752</u>
	<u>15 832 736</u>	<u>1 021 935</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	3 217	(1 328)
Total des revenus (de la perte)	<u>15 835 953</u>	<u>1 020 607</u>
Charges		
Prime de rendement (note 8)	1 742 774	105 992
Frais de gestion (note 8)	179 138	55 211
Coûts des rapports aux porteurs de parts	98 343	110 624
Honoraires d'audit	37 689	32 336
Frais juridiques	21 973	6 310
Retenues d'impôt	13 445	14 335
Droits de garde	9 609	5 524
Coûts de transactions	4 862	3 719
Frais du comité d'examen indépendant	2 737	2 480
Frais bancaires	–	29
Total des charges d'exploitation	<u>2 110 570</u>	<u>336 560</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 8)	<u>(90 254)</u>	<u>(133 603)</u>
Charges d'exploitation nettes	<u>2 020 316</u>	<u>202 957</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>13 815 637 \$</u>	<u>817 650 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	5 111 220 \$	315 390 \$
Série F	8 704 417 \$	502 260 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	17,10 \$	1,94 \$
Série F	17,89 \$	2,24 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Série A	2 492 476 \$	1 105 357 \$
Série F	4 092 124	1 351 415
	<hr/>	<hr/>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	5 111 220	315 390
Série F	8 704 417	502 260
	<hr/>	<hr/>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	4 316 202	1 174 310
Série F	7 181 950	2 519 130
	<hr/>	<hr/>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(376 811)	(102 581)
Série F	(705 038)	(280 681)
	<hr/>	<hr/>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables		
	(1 081 849)	(383 262)
	<hr/>	<hr/>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Série A	11 543 087	2 492 476
Série F	19 273 453	4 092 124
	<hr/>	<hr/>
	30 816 540 \$	6 584 600 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 815 637 \$	817 650 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(3 131)	(3 870)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(15 709 190)	(897 752)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	1 424	(154)
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(268)	(9 184)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(5 267)	–
Augmentation (diminution) des frais de gestion, de la prime de rendement et des charges à payer	525 882	5 217
Achat de placements	(5 048 959)	(3 401 760)
Produit de la vente de placements	(1 707 705)	59 748
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(8 131 577)	(3 430 105)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation du compte sur marge	610	(610)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	11 136 462	3 658 440
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(962 512)	(383 262)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	10 174 560	3 274 568
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 042 983	(155 537)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(1 424)	154
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	698 744	854 127
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	2 740 303 \$	698 744 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	2 740 303 \$	200 026 \$
Placements à court terme	–	498 718
2 740 303 \$	698 744 \$	
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	3 258 \$	18 728 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	98 177 \$	78 066 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2025

Nombre d'actions Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS			
Australie			
348 206 Silex Systems Limited	1 398 433 \$	2 106 728 \$	6,9 %
Canada			
24 000 Corporation Cameco	1 393 279	2 803 200	
20 000 Sprott Physical Uranium Trust	452 643	556 600	
	1 845 922	3 359 800	10,9 %
République tchèque			
4 000 CEZ, a.s.	229 712	345 532	1,1 %
France			
12 000 Assystem	750 617	841 145	2,7 %
Roumanie			
20 000 Societatea Nationala Nuclearelectrica SA	254 145	292 387	1,0 %
Corée du Sud			
25 000 Doosan Enerbility Company Limited	412 134	1 554 820	
8 000 KEPCO Engineering & Construction Company, Inc.	469 298	664 977	
	881 432	2 219 797	7,2 %
Royaume-Uni			
200 000 ITM Power PLC	213 546	274 017	
10 000 Johnson Matthey PLC	267 787	376 211	
	481 333	650 228	2,1 %
États-Unis			
18 000 Bloom Energy Corporation	444 699	2 118 529	
7 000 BWX Technologies, Inc.	943 005	1 796 114	
11 250 Centrus Energy Corp.	705 385	4 854 650	
3 400 Constellation Energy Corporation	763 714	1 557 087	
600 GE Vernova Inc.	479 836	513 454	
45 000 NuScale Power Corporation	359 270	2 254 554	
25 000 Oklo Inc.	445 792	3 883 887	
50 000 Plug Power, Inc.	330 041	162 133	
30 246 FNB SPDR Bloomberg 1-3 Month T-Bill	3 853 509	3 862 065	
	8 325 251	21 002 473	68,1 %
Total du portefeuille de placements	14 166 845	30 818 090	100,0 %
Coûts de transactions	(6 701)	-	-
Autres actifs, moins les passifs	14 160 144 \$	30 818 090	100,0 %
		(1 550)	0 %
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	30 816 540 \$	30 816 540 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Aux 30 septembre 2025 et 2024, le Fonds n'avait effectué aucun emprunt.

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2025, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 3 081 809 \$ (30 septembre 2024 : 585 005 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2025 et 2024 :

Par répartition géographique	30 septembre 2025	30 septembre 2024
États-Unis	68,1 %	42,4 %
Canada	10,9 %	22,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,9 %	10,7 %
Corée du Sud	7,2 %	7,9 %
Australie	6,9 %	3,7 %
France	2,7 %	6,7 %
Royaume-Uni	2,1 %	6,1 %
République tchèque	1,1 %	–
Roumanie	1,0 %	–
Autres actifs (passifs) nets	(8,9) %	0,5 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Industrie	34,7 %	42,2 %
Énergie	24,9 %	26,7 %
Services aux collectivités	19,8 %	9,6 %
Fonds négociés en bourse	12,5 %	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,9 %	10,7 %
Technologies de l'information	6,9 %	3,7 %
Matériaux	1,2 %	3,3 %
Finance	–	3,3 %
Autres actifs (passifs) nets	(8,9) %	0,5 %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante aux 30 septembre 2025 et 2024, en dollars canadiens. Il indique également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2025	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	2 106 728	2 106 728	–	210 673	210 673
Livre sterling	10 294	650 228	660 522	1 029	65 023	66 052
Couronne tchèque	10 726	345 532	356 258	1 073	34 553	35 626
Euro	26 634	841 145	867 779	2 663	84 115	86 778
Won sud-coréen	–	2 219 797	2 219 797	–	221 980	221 980
Dollar américain	4 343	21 002 473	21 006 816	434	2 100 247	2 100 681
Nouveau leu roumain	–	292 387	292 387	–	29 239	29 239
Total	51 997	27 458 290	27 510 287	5 199	2 745 830	2 751 029
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,2 %	89,1 %	89,3 %	–	8,9 %	8,9 %

30 septembre 2024	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	241 233	241 233	–	24 123	24 123
Livre sterling	4 976	403 003	407 979	498	40 300	40 798
Euro	46 444	443 064	489 508	4 644	44 306	48 950
Won sud-coréen	–	517 555	517 555	–	51 756	51 756
Dollar américain	1 557	2 794 129	2 795 686	156	279 413	279 569
Total	52 977	4 398 984	4 451 961	5 298	439 898	445 196
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,8 %	66,8 %	67,6 %	0,1 %	6,7 %	6,8 %

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2025 et 2024, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2025 et 2024, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, comme les bons du Trésor. La trésorerie du Fonds est tenue dans des institutions financières ayant des notations de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit était minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Risque d'effet de levier

Aux 30 septembre 2025 et 2024, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2025 et 2024 :

30 septembre 2025	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions – Positions acheteur	30 818 090	–	–	30 818 090
Total	30 818 090	–	–	30 818 090

30 septembre 2024	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions – Positions acheteur	5 850 054	–	–	5 850 054
Total	5 850 054	–	–	5 850 054

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 30 septembre 2025 :

30 septembre 2025	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB SPDR Bloomberg 1-3 Month T-Bill	3 862 065	58 467	—

Au 30 septembre 2024, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, le Fonds équilibré canadien Portland, le Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et le Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland (individuellement, le « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des fonds communs de placement alternatifs à capital variable constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis par une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour de temps à autre. Le Fonds équilibré canadien Portland offre des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 27 mars 2025. Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, le Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et le Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland (collectivement, les « Fonds communs de placement alternatifs ») offrent des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 27 mars 2025. Les dates de constitution des Fonds et de début des activités de chaque série des Fonds sont les suivantes :

Nom du Fonds	Date de constitution du Fonds	Début des activités	
		Série A	Série F
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	27 avril 2007	29 mai 2014	29 mai 2014
Fonds équilibré canadien Portland	1 ^{er} octobre 2012	31 octobre 2012	31 octobre 2012
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	4 mars 2021	14 avril 2021	14 avril 2021
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland	23 février 2023	28 avril 2023	28 avril 2023

Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds d'investissement, le gestionnaire de portefeuille et le fiduciaire des Fonds. L'adresse du siège social des Fonds est le 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 17 décembre 2025. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts d'un nombre illimité de séries.

Les Fonds communs de placement alternatifs sont réputés être des « fonds de placement alternatifs » en vertu du Règlement 81-102. Par conséquent, ils sont autorisés à utiliser des stratégies qui sont généralement interdites aux fonds d'investissement traditionnels. Ils peuvent en effet investir jusqu'à 20 % de leur valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur (plutôt que 10 % pour les fonds traditionnels), investir jusqu'à 100 % ou plus de leur valeur liquidative dans des produits de base, directement ou au moyen de dérivés visés, emprunter de la trésorerie jusqu'à 50 % de leur valeur liquidative à des fins de placement et vendre à découvert des titres à hauteur de 50 % de leur valeur liquidative (la somme de la trésorerie empruntée et des ventes à découvert étant limitée à 50 % de leur valeur liquidative), avec une exposition totale allant jusqu'à 300 % de leur valeur liquidative.

Le tableau qui suit présente les objectifs de placement de chacun des Fonds.

Nom du Fonds	Objectif de placement
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	Réaliser un rendement total à long terme positif principalement par des placements en actions et en titres assimilables à des titres de créance. Le processus de sélection des titres repose sur 15 principes et critères qui, selon le gestionnaire, permettent de créer de la richesse.
Fonds équilibré canadien Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, principalement par des placements dans des titres à revenu fixe et dans des actions canadiennes.
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs en investissant principalement dans un portefeuille de titres axés sur des sociétés qui exercent leurs activités dans le secteur des soins de santé.
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs en investissant principalement dans un portefeuille de titres de sociétés qui exercent leurs activités dans des secteurs qui favorisent la transition vers des sources d'énergie durables (énergie nucléaire comprise), au détriment des sources d'énergie traditionnelles (principalement les énergies fossiles).

Les états de la situation financière des Fonds sont aux 30 septembre 2025 et 2024. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024. L'inventaire du portefeuille est au 30 septembre 2025.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Instruments financiers

a) Classement

Les Fonds classent leurs actifs financiers selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds peut être divisé en sous-portefeuilles qui adoptent des modèles économiques différents. Lorsque

les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates établies, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le montant du capital impayé, l'actif financier est classé au coût amorti.

Les Fonds classent leurs placements en actions, en titres à revenu fixe et en dérivés comme des actifs ou des passifs financiers à la JVRN. L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ne satisfait pas aux critères de classement dans les capitaux propres et est donc présentée en tant que passif à l'état de la situation financière. Les Fonds ont décidé de classer leurs obligations au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en tant que passifs financiers à la JVRN.

Tous les actifs et les passifs restants des Fonds sont classés au coût amorti et sont inscrits au montant à payer, après actualisation pour traduire la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables devrait correspondre, dans tous les aspects significatifs, à la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations avec les porteurs de parts, à l'exception des différences entre la date de fin de mois à laquelle la valeur liquidative est calculée et la date des états financiers. La note 12 présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part.

Les Fonds peuvent opérer compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite, certains événements de défaillance ou la résiliation des contrats.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions engagés pour l'obtention d'actifs financiers à la JVRN sont passés en charges aux états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur de la catégorie « à la JVRN » sont présentés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou, si le Fonds détient des options, des contrats de change à terme ou d'autres instruments dérivés, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au coût amorti diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transactions engagés sur les actifs ou les passifs financiers au coût amorti sont amortis sur la durée de vie de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie arrivent à échéance ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Lors de la cession, la différence entre le montant reçu et le coût moyen de l'acquisition de l'actif financier (pour les actifs financiers à la JVRN) ou le coût amorti (pour les actifs financiers au coût amorti) figure au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » ou « Profit (perte) net réalisé sur les options » des états du résultat global.

Les montants à recevoir ou à payer pour les opérations sur dérivés, y compris les primes ou escomptes reçus ou payés, sont présentés au poste « Actifs dérivés » ou « Passifs dérivés » des états de la situation financière.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours de marché pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. S'il n'y a eu aucune négociation, le prix médian (moyenne du prix d'achat et du prix de vente) à la fermeture des bureaux à la date de clôture est utilisé pour évaluer approximativement la juste valeur. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats visant la vente ou l'achat d'instruments financiers à une date ultérieure convenue. Comme les contrats à terme de gré à gré ne sont pas négociés en bourse, les ententes entre les contreparties ne sont pas normalisées. Les variations de la valeur de ces contrats à terme de gré à gré ne sont réglées qu'au moment de leur liquidation. Les contrats à terme de gré à gré ouverts sont réévalués à la juste valeur dans les états du résultat global en fonction de l'écart entre le taux contractuel et le taux à terme applicable. Les profits et les pertes liés à l'évaluation des contrats à terme de gré à gré ouverts sont inscrits dans les états du résultat global, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ». La variation cumulative de la valeur au moment du règlement figure dans les états du résultat global, au poste « Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ».

La juste valeur des obligations est basée sur le cours acheteur de clôture fourni par des services d'établissement de cours de valeurs mobilières indépendants.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- a) des activités bien circonscrites;
- b) un objectif précis et bien défini, par exemple fournir des possibilités de placement à des investisseurs en leur transférant les risques et avantages associés aux actifs de l'entité structurée;
- c) des capitaux propres insuffisants pour permettre à l'entité structurée de financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné; et
- d) un financement par émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit ou d'autres risques.

Les Fonds considèrent tous leurs placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les parts de FNB sont achetées ou vendues sur le marché boursier sur lequel elles sont négociées et sont évaluées au dernier cours de marché selon les modalités figurant à la section « Évaluation de la juste valeur » ci-dessus.

La variation de la juste valeur de chaque FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » des états du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les « intérêts à distribuer » figurant dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt stipulé gagné par les Fonds sur les titres à revenu fixe comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, s'il y a lieu. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sur les placements en actions sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, qui est le dollar canadien. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les profits et pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs au coût amorti sont comptabilisés en résultat net et sont inscrits au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes de change réalisés liés à des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » ou « Profit (perte) net réalisé sur les options » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les contrats de change à terme sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » des états du résultat global.

Les profits (pertes) de change latents sur les placements sont inclus dans le poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou le poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » des états du résultat global.

Le « profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » découle de la vente de devises, de profits ou de pertes de change réalisés entre la date de transaction et la date de règlement de la transaction, et de la différence entre le montant comptabilisé au titre des dividendes, des intérêts et des retenues d'impôts étrangers et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Fonds considèrent comme des équivalents de trésorerie les placements hautement liquides, avec une échéance initiale de trois mois ou moins, qui peuvent facilement être convertis en un montant en trésorerie connu et qui sont soumis à un faible risque de variation de leur valeur. La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Lorsque la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont en position nette de découvert bancaire, ils sont présentés dans le passif courant, aux états de la situation financière.

Coût des placements

Le coût des placements comprend le coût de chaque titre et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen en divisant le coût total de ces placements par le nombre d'actions achetées. Dans l'inventaire du portefeuille, les coûts de transactions ont été entièrement déduits du total du coût de chaque titre.

Parts rachetables

Les Fonds émettent diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui ne confèrent pas des droits identiques. Par conséquent, ces parts sont classées comme des passifs financiers. Le rachat des parts rachetables par les Fonds peut être demandé à toute date de rachat pour une contrepartie en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds attribuable à la série de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part est obtenue en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables en circulation de chacune des séries en question.

Charges

Les charges des Fonds, qui comprennent les frais de gestion, les primes de rendement et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts issus de prêts sur marge sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les coûts de transactions liés aux opérations de placement pour les actifs et les passifs financiers à la JVRN, notamment les commissions de courtage, ont été passés en charges dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » présenté dans les états du résultat global, indique l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, divisée par le nombre moyen quotidien de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Distributions aux porteurs de parts

Les distributions seront versées aux porteurs de parts seulement au moment et au montant déterminés par le gestionnaire. Les Fonds sont tenus de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de sorte à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part, à moins que l'investisseur demande par écrit au gestionnaire que la distribution soit versée en trésorerie.

Attribution des revenus et des charges et des profits et pertes réalisés et latents

Les frais de gestion et les autres coûts directement attribuables à une série sont imputés à cette série. En général, les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les profits et les pertes réalisés et latents communs à chacun des Fonds sont imputés proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

Garantie

La garantie en trésorerie fournie par les Fonds est inscrite dans les états de la situation financière à titre de « comptes sur marge » et non pas à titre de trésorerie et équivalents de trésorerie.

La garantie autre qu'en trésorerie est présentée dans les états de la situation financière séparément des autres actifs et passifs, à titre de « placements cédés en garantie » si la partie à laquelle la garantie est destinée a le droit, aux termes d'un contrat ou selon la coutume, de vendre ou de recéder la garantie.

Ventilation des éléments hors trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Les Fonds comptabilisent uniquement l'incidence nette sur les flux de trésorerie, et les échanges hors trésorerie entre les séries d'un Fonds qui ont eu lieu au cours de la période ne sont pas présentés aux postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables ». Les échanges hors trésorerie présentés ci-dessous sont exclus des activités d'exploitation ou de financement des tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024.

	30 septembre 2025 (\$)	30 septembre 2024 (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	48 966	263 044
Fonds équilibré canadien Portland	562 300	530 166
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	70 125	23 082
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland	119 337	–

Modifications comptables futures

L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1 Présentation des états financiers et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. La nouvelle norme établit les nouvelles exigences clés suivantes :

- Les entités sont tenues de classer l'ensemble des produits et des charges dans cinq catégories à l'état du résultat global, à savoir « exploitation », « investissement », « financement », « activités abandonnées » et « impôt sur le résultat ». Les entités sont également tenues de présenter un sous-total nouvellement défini pour le résultat d'exploitation. Le bénéfice net des entités ne changera pas.
- Les mesures de la performance définies par la direction sont présentées dans une seule et même note dans les états financiers.
- Des indications plus étoffées sont fournies sur la manière de regrouper les informations dans les états financiers.

De plus, toutes les entités sont tenues d'utiliser le sous-total correspondant au résultat d'exploitation comme point de départ du tableau des flux de trésorerie lorsqu'elles présentent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon la méthode indirecte.

Les Fonds sont encore en train d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme, particulièrement en ce qui a trait à la structure des états du résultat global des Fonds, aux tableaux des flux de trésorerie et aux obligations d'information supplémentaires à l'égard des mesures de la performance définies par la direction. Les Fonds évaluent également l'incidence de la norme sur la manière dont les informations sont regroupées dans les états financiers.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables ainsi que pour établir des estimations et formuler des hypothèses de façon prospective. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds pour la préparation des présents états financiers.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par les Fonds à l'aide de sources de prix fiables (des agences d'évaluation, par exemple) ou de prix indicatifs. Ces valeurs peuvent être indicatives, et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Les Fonds exercent leur jugement et évaluent la quantité et la qualité des sources de prix utilisées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer leurs positions selon leurs propres modèles, qui sont habituellement basés sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans l'industrie. Ces modèles font appel à des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), les volatilités et les corrélations nécessitent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements des hypothèses utilisées pour ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers. Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », les Fonds doivent exercer un jugement important. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché aisément disponibles, régulièrement publiées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent activement au marché concerné.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Compensation des actifs et des passifs financiers

Les Fonds peuvent avoir conclu un accord de compensation ou des ententes similaires avec la contrepartie pour l'emprunt et l'exécution de contrats de change à terme. En cas de défaut ou de faillite, les Fonds peuvent donc compenser les actifs détenus auprès de la contrepartie contre les dettes qu'ils lui doivent. Les contrats établis aux termes de ces ententes qui sont réglés à la même date ont été compensés et présentés comme un montant net dans les états de la situation financière des Fonds et dans le tableau ci-dessous, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et une intention de régler les contrats sur la base d'un montant net. Aucune garantie n'est associée à ces ententes.

b) Gestion des risques

Les activités de placement des Fonds les exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs de gestion des risques des Fonds consistent à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs de placement et à la tolérance au risque de chacun des Fonds décrits dans le prospectus. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Pour une analyse des risques associés à chaque Fonds, veuillez consulter les « notes annexes propres au Fonds ».

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments.

Risque d'effet de levier

Lorsqu'un Fonds commun de placement alternatif investit dans des instruments dérivés, emprunte de la trésorerie à des fins de placement ou vend à découvert des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, cela peut engendrer un effet de levier. Cet effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de la trésorerie pour investir ou lorsque son exposition notionnelle à des actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. Cette stratégie est susceptible d'accroître tant les profits que les pertes. Par conséquent, toute évolution défavorable de la valeur des placements du Fonds ou de l'actif sous-jacent, des taux ou de l'indice de référence des placements en question peut augmenter les pertes bien au-delà de ce qui aurait été observé si le Fonds n'avait pas emprunté de trésorerie pour des placements ou s'il avait directement détenu l'actif sous-jacent. Dans le cas des instruments dérivés, ces pertes pourraient être supérieures au montant investi dans les instruments dérivés eux-mêmes. Les Fonds communs de placement alternatifs peuvent emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de leur valeur liquidative et leur exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Le Fonds commun de placement alternatif cède à un courtier des titres en guise de garantie et peut effectuer des emprunts dans les limites définies par ce dernier. Le montant maximal fixé par le courtier dépend de la nature des titres donnés en garantie. Le Fonds commun de placement alternatif paie des intérêts sur les montants empruntés. Les charges d'intérêt sont comptabilisées quotidiennement et payées chaque mois.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif ou un secteur. Les Fonds communs de placement alternatifs sont exposés à un risque de concentration accru car ils peuvent investir jusqu'à 20 % de leur valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Les titres détenus par les Fonds peuvent être évalués en monnaie autre que le dollar canadien ou exposés à une monnaie autre que le dollar canadien. Lorsqu'ils sont évalués en dollar canadien, leur valeur peut varier en raison des fluctuations de ces monnaies par rapport au dollar canadien.

Le recours à des stratégies d'atténuation du risque de change, comme les contrats de change à terme, expose le Fonds à des risques particuliers, notamment la défaillance de la contrepartie à ces contrats, l'absence de liquidité et – si l'évaluation que fait le gestionnaire de l'évolution des marchés est incorrecte – la possibilité que ces stratégies entraînent des pertes plus importantes que si elles n'avaient pas été utilisées. Les contrats de change à terme peuvent limiter ou réduire le rendement total du Fonds si les attentes du gestionnaire à l'égard des événements futurs ou de l'évolution du marché sont erronées. Dans certaines circonstances, les coûts associés aux contrats de change à terme peuvent excéder leurs bénéfices.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, conclure des contrats de change à terme visant à couvrir (directement ou indirectement) en dollars canadiens tout ou partie de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par le Fonds ou de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par les émetteurs des titres composant le portefeuille du Fonds. Les montants des contrats de change à terme sont basés sur la monnaie de négociation des placements du Fonds et sur une évaluation de la monnaie à laquelle sont exposées les transactions du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt à un taux fixe détenus par les Fonds, comme les obligations et les emprunts. La juste valeur et les flux de trésorerie futurs de tels instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance (y compris les actions privilégiées) ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit en raison de placements dans des contrats de change à terme. Le Fonds limite son exposition aux pertes sur créances sur les contrats de change à terme en s'assurant qu'il existe des ententes de compensation avec chaque contrepartie pour les contrats de change à terme, de sorte que les profits (montants dus au Fonds) sur les contrats individuels puissent être compensés par des pertes (montants dus à la contrepartie) en cas de défaut ou de faillite. L'exposition maximale au risque de crédit découlant de ces contrats est équivalente à la juste valeur des contrats de change à terme dont un profit net est latent à la date de présentation de l'information financière, comme il est indiqué ci-dessous, et comprend l'effet de l'accord de compensation ou d'ententes similaires en place avec toutes les contreparties.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont effectuées avec des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car tous les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que les Fonds éprouvent des difficultés à honorer des engagements liés à leurs passifs financiers. Les Fonds sont exposés quotidiennement à des rachats en trésorerie. Par conséquent, ils investissent la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. Il n'est pas possible de garantir l'existence, à tout moment, d'un marché actif pour les placements des Fonds, ni de garantir que les prix auxquels sont négociés les titres soient un juste reflet de leur valeur.

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, chaque Fonds commun de placement alternatif doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides à la date d'acquisition. De plus, les Fonds communs de placement alternatifs peuvent emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de leur valeur liquidative et leur exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Les Fonds communs de placement alternatifs ne peuvent investir plus de 20 % de leur actif net à la date d'acquisition dans des titres d'un même émetteur et ne peuvent détenir plus de 10 % des titres avec droit de vote en circulation d'un émetteur à la date d'acquisition.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour chaque évaluation. La hiérarchie des justes valeurs comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation; Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La hiérarchie des justes valeurs nécessite l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclasés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

6. PARTS RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de séries de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Des séries supplémentaires pourraient éventuellement être offertes avec des modalités différentes. Chaque part d'une série représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds attribuable à cette série de parts.

Les Fonds cherchent à investir leur capital dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat de parts et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les parts des Fonds sont offertes en plusieurs séries, présentées ci-après. Les principales différences entre ces séries de parts concernent les frais de gestion payés au gestionnaire, la rémunération des courtiers, les distributions et les charges payées par chaque série. Les parts de chaque Fonds permettent à leurs porteurs de participer à la liquidation des actifs du Fonds en question, sur la base de chaque série. Les parts sont entièrement libérées lors de leur émission et non susceptibles d'appels subséquents, et elles sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série dont les parts sont rachetées, à la fermeture des bureaux à la date de la demande de rachat.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes de rémunération par honoraires auprès de leur courtier, qui a signé avec le gestionnaire une entente relative aux parts de série F, aux investisseurs pour lesquels les Fonds n'engagent pas de coûts de distributions et aux investisseurs particuliers acceptés par le gestionnaire.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs institutionnels. Les Fonds n'ont pas encore émis de parts de série O.

Le nombre de parts émises et en circulation pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024 était le suivant :

30 septembre 2025	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland						
Parts de série A	2 542 471	585 341	–	143 871	2 983 941	2 772 736
Parts de série F	1 026 162	292 274	–	138 612	1 179 824	1 123 950
Fonds équilibré canadien Portland						
Parts de série A	1 004 822	90 518	17 399	141 455	971 284	978 452
Parts de série F	849 102	74 575	18 124	120 947	820 854	828 997
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland						
Parts de série A	356 378	148 083	–	26 177	478 284	443 832
Parts de série F	368 388	252 568	–	114 285	506 671	478 944
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland						
Parts de série A	209 248	227 414	–	22 306	414 356	298 906
Parts de série F	338 445	376 250	–	39 145	675 550	486 501
30 septembre 2024	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland						
Parts de série A	1 985 325	706 499	–	149 353	2 542 471	2 270 435
Parts de série F	945 250	197 780	–	116 868	1 026 162	961 306
Fonds équilibré canadien Portland						
Parts de série A	1 098 213	67 255	36 418	197 064	1 004 822	1 061 462
Parts de série F	1 228 602	64 982	27 373	471 855	849 102	953 955
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland						
Parts de série A	185 569	176 493	–	5 684	356 378	252 448
Parts de série F	76 941	305 890	–	14 443	368 388	196 363
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland						
Parts de série A	108 549	109 527	–	8 828	209 248	162 608
Parts de série F	132 050	232 110	–	25 715	338 445	224 558

7. IMPÔTS

Chaque Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). Les Fonds calculent leur revenu imposable et leurs gains (pertes) en capital nets conformément à la Loi de l'impôt et ont l'intention de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de manière à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital, le cas échéant, n'est pas reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôt, dans les états du résultat global. Les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément distinct dans les états du résultat global.

La clôture de l'année d'imposition des Fonds est le 15 décembre.

Le tableau qui suit présente les montants des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital reportées utilisables au 15 décembre 2024.

	Pertes autres qu'en capital reportées utilisables (\$)	Pertes en capital reportées utilisables (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	4 376 430	27 541 334
Fonds équilibré canadien Portland	–	67 528
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	709 047	446
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland	380 970	1 945

8. FRAIS DE GESTION ET CHARGES

Conformément au prospectus de chaque Fonds, les Fonds ont convenu de payer des frais de gestion au gestionnaire. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de chacun des Fonds, et ils sont payés mensuellement. Les taux des frais de gestion annuels de chaque série de parts sont les suivants :

	Parts de série A	Parts de série F
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds équilibré canadien Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland	1,75 %	0,75 %

Les frais de gestion des parts de série O sont négociés avec le gestionnaire. Ils sont versés directement au gestionnaire et ne sont pas déduits de la valeur liquidative de la série O.

Dans les cas des Fonds communs de placement alternatifs, le gestionnaire a droit à une prime de rendement (la « prime de rendement »), calculée et comptabilisée chaque jour ouvrable pour chaque série de parts, et payée chaque mois. La prime de rendement correspond à : a) 10 % de l'excédent de la valeur liquidative de la série de parts ce jour ouvrable-là (y compris l'incidence de toute distribution déclarée le jour ouvrable en question et ajusté pour exclure la commission de rendement accumulée) par rapport au niveau de référence de la commission (défini ci-dessous); multiplié par b) le nombre de parts de cette série en circulation ce jour ouvrable-là, avant prise en compte des souscriptions, rachats et distributions réinvesties à cette date. Pour chacune des séries de parts faisant l'objet d'une prime de rendement, le seuil de rendement (le « seuil de rendement ») sera calculé en vue de déterminer la prime de rendement. La valeur liquidative la plus élevée au dernier jour ouvrable du mois (compte non tenu de toute distribution déclarée depuis le jour ouvrable auquel la dernière prime de rendement était à payer) pour chaque série de parts sur laquelle une prime de rendement a été versée, représente le seuil de rendement. Ce seuil doit être dépassé pour que le gestionnaire ait droit à la prime de rendement applicable à chaque série de parts. À la date d'établissement de chaque série de parts d'un Fonds commun de placement alternatif susceptible d'offrir une prime de rendement, la valeur liquidative initiale de la série en question tiendra lieu de seuil de rendement. Les primes de rendement seront comptabilisées quotidiennement en fonction de la valeur liquidative. La prime de rendement est calculée séparément pour chaque série de parts offerte par un Fonds commun de placement alternatif.

Certains Fonds peuvent investir dans des fonds communs de placement, des fonds d'investissement et des FNB (collectivement, les « fonds sous-jacents ») et ceux-ci peuvent verser des frais de gestion et d'autres charges en plus des charges à payer par le Fonds. Le Fonds ne verse pas de frais de gestion sur la portion de son actif qui est investie dans un fonds sous-jacent si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajouteraient à ceux qu'un fonds sous-jacent paieraient pour le même service.

Le gestionnaire est remboursé de toutes les charges d'exploitation qu'il engage au nom des Fonds, y compris les droits de dépôt réglementaires, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais bancaires, les coûts de communication de l'information financière et toutes les taxes de vente connexes. Le gestionnaire fournit également du personnel cadre clé aux Fonds. Le gestionnaire peut facturer aux Fonds le temps que consacre son personnel (ou celui de ses sociétés affiliées) à la supervision des activités courantes des Fonds. Le montant facturé pour ce temps est déterminé en fonction des charges entièrement réparties et ne comprend pas de

NOTES ANNEXES

majorations ni de frais d'administration. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges d'exploitation des Fonds, mais n'est aucunement tenu de le faire.

Les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation à payer par les Fonds au gestionnaire sont assujettis à la TPS et/ou à la TVH, selon le cas, et seront déduits en tant que charges de la série de parts pertinente lors du calcul de la valeur liquidative de la série de parts.

Le tableau qui suit présente les honoraires facturés par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur externe aux 30 septembre 2025 et 2024. Tous les montants dans le tableau comprennent la TPS et la TVH applicables.

	30 septembre 2025 (\$)	30 septembre 2024 (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland		
Honoraires d'audit et liés à l'audit	37 845	32 625
Honoraires au titre des services autres que d'audit	10 546	12 277
Fonds équilibré canadien Portland		
Honoraires d'audit et liés à l'audit	50 130	35 768
Honoraires au titre des services autres que d'audit	3 629	19 684
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland		
Honoraires d'audit et liés à l'audit	37 846	32 677
Honoraires au titre des services autres que d'audit	10 546	12 297
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland		
Honoraires d'audit et liés à l'audit	37 689	32 336
Honoraires au titre des services autres que d'audit	10 522	12 293

9. RABAIS DE COURTAGE

L'attribution des opérations aux courtiers des Fonds se fait en fonction de la couverture, de la capacité à effectuer des transactions et de l'expertise en matière de recherche fondamentale. Le gestionnaire peut choisir d'effectuer des transactions avec des courtiers fournissant des services de recherche, d'analyse statistique et d'autres services semblables aux Fonds ou au gestionnaire à un prix raisonnable compte tenu des services offerts (appelés « recherches pour compte propre »). Les courtiers ne fournissent au gestionnaire aucune estimation des coûts des services de recherche, des services d'analyse statistique et des autres services semblables (désignés comme « rabais de courtage »).

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux qui suivent présentent les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation qui ont été remboursés par les Fonds au gestionnaire pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024. Les tableaux comprennent les charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire pour les services d'administration fournis dans le cadre de la gestion des activités quotidiennes des Fonds et les charges d'exploitation supplémentaires absorbées que le gestionnaire n'a pas imputées aux Fonds. Tous les montants dans les tableaux excluent la TPS et la TVH applicables.

30 septembre 2025	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	820 907	1 230 468	285 346	–	835
Fonds équilibré canadien Portland	403 510	–	164 464	121 859	835
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	180 674	–	74 538	204 928	835
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland	159 268	1 549 468	71 213	80 243	835

30 septembre 2024	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	509 670	1 387 824	178 071	–	947
Fonds équilibré canadien Portland	376 765	–	155 678	120 190	1 132
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	97 501	521 121	37 787	75 933	855
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland	48 908	93 892	20 968	118 352	855

Les Fonds devaient au gestionnaire les montants ci-dessous, qui excluent la TPS ou la TVH applicables :

30 septembre 2025	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	80 225	–	27 865
Fonds équilibré canadien Portland	37 525	–	15 320
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	15 143	–	6 228
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland	26 303	437 817	11 748

30 septembre 2024	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	55 679	290 732	19 374
Fonds équilibré canadien Portland	32 190	–	13 137
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	15 175	57 505	6 110
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland	5 536	–	2 431

Le gestionnaire, les dirigeants et les administrateurs du gestionnaire et leurs sociétés affiliées et/ou leur famille (collectivement, les « parties liées ») peuvent acquérir des parts du Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités. Le tableau suivant indique le nombre d'actions de chacun des Fonds détenues par les parties liées aux dates de clôture indiquées.

	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	43 915	28 887
Fonds équilibré canadien Portland	1 223	654
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	6 105	1 490
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland	4 339	1 123

11. FACILITÉ DE CRÉDIT DE COURTAGE

Les Fonds ont conclu une convention de services de règlement avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM ») et ont déposé auprès de celle-ci des titres et de la trésorerie à titre de garantie pour leurs ventes d'options ou leurs emprunts. Ces garanties non pécuniaires sont présentées de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Placements cédés en garantie ». La garantie en trésorerie est présentée de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Comptes sur marge ». En cas de défaillance par les Fonds, y compris tout défaut de paiement ou de livraison à RBC DVM, RBC DVM peut geler les biens détenus en garantie et cesser sa prestation de services de règlement. Dans de telles circonstances, RBC DVM a le droit de disposer des biens détenus en garantie pour réduire ou éliminer le montant lui étant dû. RBC DVM a également le droit de vendre les biens détenus en garantie ou de s'en départir de quelque façon que ce soit pour compenser les montants que les Fonds lui doivent.

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland a effectué des emprunts en dollars canadiens ou en dollars américains au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025. Le taux d'intérêt payable sur les emprunts en dollars canadiens était le CDOR (Canadian Dealer Offered Rate) à 3 mois + 50 pdb; pour les emprunts en dollars américains, il s'agit du OBFR (Overnight Bank Funding Rate) + 60 pdb. La facilité est remboursable à vue.

Le tableau suivant présente le montant emprunté au 30 septembre 2025, les montants minimal et maximal empruntés et les intérêts payés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025. Les Fonds communs de placement alternatifs n'ont effectué aucun emprunt au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

30 septembre 2025	Montant emprunté (\$)	Montant minimal de l'emprunt (\$)	Montant maximal de l'emprunt (\$)	Intérêts engagés (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	4 019 787	–	4 021 933	68 369

12. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

Aux 30 septembre 2025 et 2024, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part dans les présents états financiers

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.



Conseils en placements Portland^{MC}
Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

Conseils en placements Portland est une marque de commerce déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque de commerce de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc. Achetez. Conservez. Et prospérez. est une marque de commerce déposée d'AIC Global Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 • www.portlandic.com • info@portlandic.com
